

AVENANT DE CESSION AU CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE TYPE

(*)

Cession du contrat n° ()*

Avenant de changement titulaire du contrat

Avertissement

(*) Mentions obligatoires

(Si ces mentions ne sont pas toutes remplies, l'avenant n'est pas valide)

Le nouveau producteur ne se substitue aux droits et obligations de l'ancien qu'en ce qui concerne celles issues de la période de facturation en cours au moment de la cession de l'installation et les périodes de facturation postérieures à la cession.

ARTICLE 2 – DATES DE CESSION ET DE REPRISE DE FACTURATION DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet à la date de cession de l'installation, soit le (*)

Les index de production et de non consommation à la date d'avenant sont (*) : P NC

Le cédant établit une facture intermédiaire à la date de réalisation de l'avenant avec l'index indiqué ci avant.

Le cessionnaire réalisera une facture à la date anniversaire du contrat avec les index qui seront alors relevés.

La présente clause prévaut sur toute disposition contraire en ce sens qui serait stipulée dans tout accord conclu entre le Producteur et l'Ancien Producteur. La date d'échéance du contrat auquel il est attaché demeure inchangée.

ARTICLE 3 - PORTEE DE L'AVENANT ET COORDONNEES

Les clauses et conditions du contrat qui ne sont pas modifiées par le présent avenant conservent leur plein et entier effet, en ce qu'elles ne sont pas contraires aux clauses du présent avenant qui prévalent.

Coordonnées	Ancien Producteur	Producteur
Nouvelle adresse postale (en cas de déménagement)	
Téléphone
Adresse e-mail
SIRET de l'installation (si professionnel)

ARTICLE 4 : FRAIS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant est dispensé des frais de timbre et d'enregistrement. Les droits d'enregistrement seront à la charge de celle des parties qui aura motivé leur perception.

Fait en triple exemplaire Lavour

L'ACHETEUR (ESL) (*)

Représenté par

En sa qualité de

Le

Signature

L'ANCIEN PRODUCTEUR (*)

Représenté par

En sa qualité de

Le

Signature

LE NOUVEAU PRODUCTEUR (*)

Représenté par

En sa qualité de

Le

Signature